

Procès-verbal de la séance du 2 octobre 2018

Séance n° 1

Date : 2 octobre 2018

Heure d'ouverture : 17 h 15

Fin de la séance : 19 h 00

Présidence : M. le Principal du Collège

Secrétariat : GADIOU TEIXEIRA Laurence

Membres absents ou excusés : CORNIER-GOERING Laurence (représentant de la collectivité de rattachement).

Nombre de membres présents : 18

Quorum : 16

ORDRE DU JOUR

N° et nature des questions traitées	Nombre de pages	Réservé à l'administration
I – Conseil d'administration	1	
II – Gestion financière	3	
III – Activités pédagogiques	3	
IV – Questions diverses	1	
Nombre total de pages	8	

Le Président

Le Secrétaire

Procès-verbal de la séance du 2 octobre 2018

Séance n° 1

I – CONSEIL D’ADMINISTRATION	Réservé à l’administration
<p>Monsieur le principal, président du conseil d’administration constate le quorum et ouvre la séance.</p> <p><u>Secrétariat de séance</u></p> <p>Le secrétariat de séance est assuré par Madame GADIOU TEIXEIRA Laurence.</p> <p><u>Procès-verbal de la séance du 3 juillet 2018</u></p> <p>Les membres du conseil d’administration approuvent le procès-verbal de la séance du 3 juillet 2018 à l’unanimité (18).</p> <p>Le Président présente l’ordre du jour :</p> <p>1. Gestion financière</p> <ul style="list-style-type: none">- Accréditation ordonnateur- Contrat MAIF- Concessions de logements 2018-2019- Programme et financement des voyages et sorties pédagogiques 2018-2019- Crédits globalisés- Décision budgétaire modificative <p>2. Activités pédagogiques</p> <ul style="list-style-type: none">- Proposition de composition conseil pédagogique- Mesures particulières de sécurité- Dispositif « devoirs faits »- Rapport annuel de fonctionnement pédagogique 2017-2018- DNB 2019- Forum de l’orientation- Composition du conseil pédagogique <p>3. Questions diverses</p>	

Procès-verbal de la séance du 2 octobre 2018

Séance n° 1

II – GESTION FINANCIERE	Réservé à l'administration																		
<p>1. Accréditation ordonnateur</p> <p>Les membres du conseil d'administration autorisent le Chef d'établissement à signer tout marché de fournitures, services et travaux ayant une incidence financière dans la limite des crédits ouverts au budget et des dispositions de l'article 28 du Code des marchés publics relatives aux marchés à procédures adaptées. Cette délégation est applicable pour l'année scolaire 2018-2019. L'autorisation est votée à l'unanimité.</p> <table border="1" data-bbox="213 660 1023 728"><tr><td colspan="3" style="text-align: center;">Acte du CA n° 18</td></tr><tr><td>Suffrages : Pour : 17</td><td>Contre : 00</td><td>Abstentions : 00</td></tr></table> <p>2. Contrat MAIF</p> <p>Les membres du conseil d'administration autorisent le Chef d'établissement à reconduire le contrat d'assurance MAIF</p> <table border="1" data-bbox="213 913 1023 981"><tr><td colspan="3" style="text-align: center;">Acte du CA n° 13</td></tr><tr><td>Suffrages : Pour : 17</td><td>Contre : 00</td><td>Abstentions : 00</td></tr></table> <p>3. Concessions de logement 2017-2018</p> <p>Le collège dispose de 5 logements dont 3 sont occupés par NAS Un acte est rédigé chaque année. Le président répond à quelques questions sur cette répartition</p> <table border="1" data-bbox="213 1198 1023 1265"><tr><td colspan="3" style="text-align: center;">Acte du CA n° 14</td></tr><tr><td>Suffrages : Pour : 17</td><td>Contre : 00</td><td>Abstentions : 00</td></tr></table> <p>M. Oury arrive à 17h30</p> <p>4. Programme et financement des voyages et sorties pédagogiques 2018-2019</p> <p>M. le Principal proposera une charte des voyages au conseil pédagogique. Cette charte précisera :</p> <ul style="list-style-type: none">- les intérêts pédagogiques- ils devront se faire de préférence pour tout un niveau- qu'ils y en aient sur tous les niveaux- voir le tarif <p>M. Leveau précise qu'une subvention sera allouée à un projet SEGPA (anciennement Sarzeau) : 500€</p> <p>M. Massina demande ce qu'il advient du projet pédagogique théâtre de Mme Cadoux-Chaplot.</p> <p>Les parents d'élèves demandent des explications Mme Mesrine explique que le projet concerne tous les élèves euros avec une intervention du théâtre Barocco.</p> <p>M. le Principal précise qu'il sera pris en charge par le foyer Mme Mesrine précise que le foyer n'a pas vocation à financer le pédagogique</p> <p>Mme Lemaire pose la question de comment est effectué le choix des projets ?</p>	Acte du CA n° 18			Suffrages : Pour : 17	Contre : 00	Abstentions : 00	Acte du CA n° 13			Suffrages : Pour : 17	Contre : 00	Abstentions : 00	Acte du CA n° 14			Suffrages : Pour : 17	Contre : 00	Abstentions : 00	
Acte du CA n° 18																			
Suffrages : Pour : 17	Contre : 00	Abstentions : 00																	
Acte du CA n° 13																			
Suffrages : Pour : 17	Contre : 00	Abstentions : 00																	
Acte du CA n° 14																			
Suffrages : Pour : 17	Contre : 00	Abstentions : 00																	

Procès-verbal de la séance du 2 octobre 2018

Séance n° 1

II- GESTION FINANCIERE	Réservé à l'administration
<p>M. le Principal explique qu'il reçoit tous les jours beaucoup de propositions par mail, les enseignants proposent ensuite. Mme Mesrine pose la question pour le coût des voyages « délégués » à 2700€ alors que l'an dernier le coût était de 1900€ M. le Principal ne nie pas d'intérêt pédagogique du projet théâtre euro mais le budget est insuffisant pour financer tous les projets.</p> <div data-bbox="209 598 1035 667" style="border: 1px solid black; padding: 5px; text-align: center;"><p>Acte du CA n° 15 Suffrages : Pour : 11 Contre : 00 Abstentions : 7</p></div> <p><u>Organisation du concours Kangourou</u> Le conseil d'administration autorise l'organisation du concours Kangourou avec une participation des familles de 1€ maximum, une participation de 1€ par participant réglée par le FSE et un financement de 1€ par participant sur le budget 2019 de l'établissement</p> <div data-bbox="209 882 1035 920" style="border: 1px solid black; padding: 5px; text-align: center;"><p>Suffrages : Pour: 18 Contre : 00 Abstentions : 00</p></div> <p><u>Sortie scolaire au Clos Lucé</u> Le conseil d'administration autorise l'organisation d'une sortie au Clos Lucé de Mme Arod avec les 5D et les 5L, avec une participation des familles de 10€ et un financement de la part des 4 accompagnateurs sur le budget 2019 de l'établissement</p> <div data-bbox="209 1135 1035 1173" style="border: 1px solid black; padding: 5px; text-align: center;"><p>Suffrages : Pour: 18 Contre : 00 Abstentions : 00</p></div> <p><u>Sortie scolaire au Clos Lucé</u> Le conseil d'administration autorise l'organisation d'une sortie au Clos Lucé de Mme Martin avec les 6D et les 6E, avec une participation des familles de 10€ et un financement de la part des 4 accompagnateurs sur e budget 2019 de l'établissement</p> <div data-bbox="209 1388 1035 1426" style="border: 1px solid black; padding: 5px; text-align: center;"><p>Suffrages : Pour: 18 Contre : 00 Abstentions : 00</p></div> <p><u>Sortie scolaire au Futuroscope</u> Le conseil d'administration autorise l'organisation d'une sortie au Futuroscope en mai 2019 (dates à préciser) pour les 5C et les 5F, avec une participation des familles de 34,50€ et un financement de la part des 4 accompagnateurs sur le budget 2019 de l'établissement.</p> <div data-bbox="209 1641 1035 1711" style="border: 1px solid black; padding: 5px; text-align: center;"><p>Acte du CA n° 21 Suffrages : Pour : 17 Contre : 00 Ne participe pas au vote : 1</p></div> <p><u>Sortie scolaire en Normandie</u> Le conseil d'administration autorise l'organisation d'une sortie en Normandie (Bayeux, Falaise) en mai 2019 pour les 5^{èmes} Euro et les 5E, avec une participation des familles de 335,00€ et un financement de la part des 5 accompagnateurs sur le budget 2019 de l'établissement.</p> <div data-bbox="209 1924 1035 1993" style="border: 1px solid black; padding: 5px; text-align: center;"><p>Acte du CA n° 17 Suffrages : Pour : 18 Contre : 00 Abstentions : 00</p></div>	

Procès-verbal de la séance du 2 octobre 2018

Séance n° 1

II – GESTION FINANCIERE	Réservé à l'administration																								
<p><u>Voyage scolaire au ski à la Bourboule</u> Le conseil d'administration autorise l'organisation d'un séjour au ski à La Bourboule du 21 au 25 janvier 2019 pour les 5eG et les 5eH, avec une participation des familles de 335,00€ et un financement de la part des 5 accompagnateurs sur le budget 2019 de l'établissement.</p> <table border="1" data-bbox="213 573 1040 645"><tr><td colspan="3" style="text-align: center;">Acte du CA n° 22</td></tr><tr><td>Suffrages : Pour : 15</td><td>Contre : 00</td><td>Abstentions : 3</td></tr></table> <p>Le Conseil d'administration autorise l'utilisation du solde des voyages antérieurs à septembre 2014 pour régler les frais exceptionnels sur les budgets des sorties et voyages scolaires dont l'organisation a été votée, dans la limite de ce dit solde.</p> <table border="1" data-bbox="213 857 1040 929"><tr><td colspan="3" style="text-align: center;">Acte du CA n° 20</td></tr><tr><td>Suffrages : Pour : 18</td><td>Contre : 00</td><td>Abstentions : 00</td></tr></table> <p>La signature de la convention atout collégien entre le Collège Choiseul et le Conseil départemental d'Indre-et-Loire est autorisée pour les sorties citoyennes des délégués des élèves organisées par Mme BOURGOUIN en 2019.</p> <table border="1" data-bbox="213 1140 1040 1211"><tr><td colspan="3" style="text-align: center;">Acte du CA n° 16</td></tr><tr><td>Suffrages : Pour: 18</td><td>Contre : 00</td><td>Abstentions : 00</td></tr></table> <p>5. Crédits globalisés</p> <p>Le conseil d'administration accepte la répartition des crédits pédagogiques globalisés 2018-2019.</p> <table border="1" data-bbox="213 1422 1040 1494"><tr><td colspan="3" style="text-align: center;">Acte du CA n° 12</td></tr><tr><td>Suffrages : Pour: 18</td><td>Contre : 00</td><td>Abstentions : 00</td></tr></table> <p>6. Décision budgétaire modificative</p> <p>Le conseil d'administration est informé des décisions ordonnateurs 1, 2 et 3.</p>	Acte du CA n° 22			Suffrages : Pour : 15	Contre : 00	Abstentions : 3	Acte du CA n° 20			Suffrages : Pour : 18	Contre : 00	Abstentions : 00	Acte du CA n° 16			Suffrages : Pour: 18	Contre : 00	Abstentions : 00	Acte du CA n° 12			Suffrages : Pour: 18	Contre : 00	Abstentions : 00	
Acte du CA n° 22																									
Suffrages : Pour : 15	Contre : 00	Abstentions : 3																							
Acte du CA n° 20																									
Suffrages : Pour : 18	Contre : 00	Abstentions : 00																							
Acte du CA n° 16																									
Suffrages : Pour: 18	Contre : 00	Abstentions : 00																							
Acte du CA n° 12																									
Suffrages : Pour: 18	Contre : 00	Abstentions : 00																							

Procès-verbal de la séance du 2 octobre 2018

Séance n° 1

III – ACTIVITES PEDAGOGIQUES	Réservé à l'administration
<p>1. Rapport annuel de fonctionnement pédagogique</p> <p>Le président présente le rapport annuel de fonctionnement pédagogique 2017-2018</p> <ol style="list-style-type: none">1. Réussite des élèves : acquisition des fondamentaux OS1<ul style="list-style-type: none">◆Fluidité des parcours◆DNB 92%◆SEGPA2. Résultats de l'orientation : pousser l'ambition scolaire OS2<ul style="list-style-type: none">◆70% 2^{nde} GT◆25% bac pro◆5% CAP3. Politique éducative : consolider un bon climat scolaire OS3<ul style="list-style-type: none">◆Conseil de la vie collégienne (CVC)◆CESC◆Actions citoyenneté◆Exclusion définitive, équipe mobile sécurité4. Ouverture au monde<ul style="list-style-type: none">◆Voyages <div style="border: 1px solid black; padding: 5px; width: fit-content; margin: 10px auto;"><p>Suffrages : Pour: 16 Contre : 00 Abstentions : 00</p></div> <p>18h25 départ de M. Leveau et M. Deshayes</p> <p>2. Bilan relation Ecole / Parents</p> <p>Le président expose un bilan relation Ecole/Parents et explique l'organisation du dialogue avec les parents</p> <ul style="list-style-type: none">▪ 1 réunion de rentrée nouvellement inscrits▪ 2 réunions parents professeurs par an et par classe▪ 1 réunion d'orientation▪ A la demande▪ Portes ouverts▪ Accueil rentrée demi-pension▪ Cérémonie républicaine remise des diplômes▪ Vigipirate <p>3. DNB 2019</p> <p>Le président rappelle les dates :</p> <ul style="list-style-type: none">✕DBN blanc jeudi 31 janvier et vendredi 1^{er} février✕DNB oral blanc mercredi 3 avril✕DNB oral mercredi 29 mai	

Procès-verbal de la séance du 2 octobre 2018

Séance n° 1

III – ACTIVITES PEDAGOGIQUES	Réservé à l'administration
<p>4. Forum de l'orientation</p> <p>Le président souligne l'importance du forum de l'orientation (Tours 18 et 19 janvier 2019) et qu'il est important de s'informer pour réussir dans le cadre du parcours avenir</p> <p>5. Composition du conseil pédagogique</p> <p>Le président présente la composition du conseil pédagogique vu en conseil pédagogique</p> <p>PP/niveau, 1 professeur/champ disciplinaire</p> <p>Niveau 6^{ème} : Mme Barbirato Niveau 5^{ème} : Mme Barbotte Niveau 4^{ème} : Mme Gonzales Niveau 3^{ème} : Mme Rodriguez</p> <p>Lettres : Mme Georget Langues : Mmes Legouis-Ladron Beraudy-Tirilly Linger SVT : Mme Miguet Physique chimie : M. Heurtebize Arts plastiques : Mme Delorme Rivory Education musicale : Mme Sulkowski Mathématiques : M. Basset Histoire géographie : Mme Dupin EPS : Mrs Omasson-Molinari Technologie : M. Guérin SEGPA : Mrs Léger-Tanviray (PLP) Mme Bertrand (PE) CPE : Mme Bourgouin ULIS : Mme Jung CDI : Mme Mesrine</p> <p>6. Contrat d'objectifs</p> <p>Le président expose le contrat d'objectifs qui lie le rectorat, la direction départementale des services de l'Education nationale, le chef d'établissement dans le cadre réglementaire pour une période de 4 ans → 30 juin 2022</p> <p>La contractualisation est basée sur un constat :</p> <ul style="list-style-type: none">* priorités de l'établissement- même chance de réussite pour tous- pousser l'ambition scolaire- contribuer au développement du territoire* points forts de l'EPL* points de vigilance EPL* éléments de contexte* axes de développement <p>La contractualisation porte sur 3 objectifs :</p> <ul style="list-style-type: none">- Objectif stratégique 1 : assurer l'acquisition des fondamentaux pour tous les élèves et en particulier pour les plus fragiles	

Procès-verbal de la séance du 2 octobre 2018

Séance n° 1

III – ACTIVITES PEDAGOGIQUES	Réservé à l'administration
<ul style="list-style-type: none">- Objectif stratégique 2 : pousser l'ambition scolaire- Objectif stratégique 3 : consolider et assurer un bon climat scolaire pour la réussite de tous <div style="border: 1px solid black; padding: 5px; margin: 10px auto; width: fit-content;"><p style="text-align: center;">Acte du CA n° 19 Suffrages : Pour: 18 Contre : 00 Abstentions : 00</p></div> <p>7. Mesures particulières de sécurité</p> <p>Le président évoque les mesures particulières de sécurité du collège (cf circulaires)</p> <ul style="list-style-type: none">- Exercices évacuation incendie- Exercices de confinement- Contrôle des accès- Consignes de vigilance- Abords du collège <p>18h55 départ de M. Thebault</p>	

Procès-verbal de la séance du 2 octobre 2018

Séance n° 1

IV – QUESTIONS DIVERSES	Réservé à l'administration
<p>La modification du règlement intérieur et le téléphone portable seront fait en commission permanente</p> <p>Prochaine réunion du conseil d'administration Jeudi 22 novembre 2018 à 17h15</p> <p>La séance est levée à 19h</p>	